



- TABLE DE CONCERTATION H18-#5

TABLE DE CONCERTATION

#05

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 02 MAI 2018

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des délégué-e-s

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
Absent	C-Design industriel
Absent	C-Dessin animé
Absent	C-Graphisme
Absent	C-Informatique
Absent	C-Langues
Absent	C-P.L.A.C.
Absent	C-Sciences humaines - Actions sociales et média
Absent	C-Sciences humaines - Questions internationales
Absent	C-Sciences humaines - Regards sur la personne
Absent	C-T.É.E.
Absent	C-T.É.S.
Absent	MA-Construction textile
Absent	MA-Ébénisterie
Absent	MA-Verre
Absent	T-Cactus
Absent	T-Comité Journal
Absent	T-Comité Yoga
Absent	T-EnVIEUXronnement
Absent	T-Gratuit
Absent	T-Hamac
Absent	T-Libertad
Absent	T-Radio du Vieux
Absent	T-Ultimate Frisbee
Absent	T-Union des étudiant-e-s racisé-e-s UER
Beaudin, Vincent	T-Improvisation
Blais, Champigny, Arno	T-Vieux-Robots
Cao, Yixint	C-Histoire & civilisation
Desjardins, Philippe	C-Sciences de la nature
Duhaime, Camille	T-Éthique animale
El Harrif, Yasmine	C-Design de présentation
Excusé	C-Génie électrique
Excusé	C-Génie mécanique
Excusé	C-Photographie
Excusé	C-T.I.L.
Excusé	C-Techniques de gestion
Excusé	MA-Céramique
Excusé	MA-Joaillerie
Excusé	T-Comité féministe
Excusé	T-Le Vieux Cinéma



- TABLE DE CONCERTATION H18-#5

Fafard-Drareni, Laurence	T-Club Repos
Gagnon, Marianne	T-CUTE-CVM
Gendron-Lepage, Jérémie	C-Communication
Guillen, Solange	MA-Impression textile
Jolicoeur, Olivier	C-Création littéraire
Lajeunesse, Francis	C-Architecture
Lepage, Émilie-Kim	C-T.T.S.
Mélançon, Juliane	C-Optimonde
Moumanis, Nora	T-Annyeong from Korea
Omar, Ali	T-Made in Japan
Osias, Kevin	T-Je me souviens ...
Pelletier, Marie-Noëlle	T-Potterveille
Pelletier, Vincent	T-S.A.E.
Perron-Lautin, Tess	C-Design d'intérieur
Piché-Perrier, Sarah	T-Vieux-Dragon
Pineault, Amélie	C-Design de présentation
Saintélien, Richard-Olivier	T-Comité Smash
St-Laurent, Ève	C-Soins infirmiers
Wilson-Boulanger, Mégane	C-Soins infirmiers

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
COMITÉS DE CONCENTRATION	
Lajeunesse, Francis	C-Architecture
Gendron-Lepage, Jérémie	C-Communication
Jolicoeur, Olivier	C-Création littéraire
Perron-Lautin, Tess	C-Design d'intérieur
El Harrif, Yasmine	C-Design de présentation
Pineault, Amélie	C-Design de présentation
Absent	C-Design industriel
Absent	C-Dessin animé
Excusé	C-Génie électrique
Excusé	C-Génie mécanique
Absent	C-Graphisme
Cao, Yixint	C-Histoire & civilisation
Absent	C-Informatique
Absent	C-Langues
Mélançon, Juliane	C-Optimonde
Absent	C-P.L.A.C.
Excusé	C-Photographie
Desjardins, Philippe	C-Sciences de la nature
Absent	C-Sciences humaines – Actions sociales et média
Absent	C-Sciences humaines – Questions internationales
Absent	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
St-Laurent, Ève	C-Soins infirmiers
Wilson-Boulanger, Mégane	C-Soins infirmiers
Absent	C-T.É.E.
Absent	C-T.É.S.
Excusé	C-T.I.L.



- TABLE DE CONCERTATION H18-#5

Lepage, Émilie-Kim	C-T.T.S.
Excusé	C-Techniques de gestion
MÉTIERS D'ART	
Excusé	MA-Céramique
Absent	MA-Construction textile
Absent	MA-Ébénisterie
Guillen, Solange	MA-Impression textile
Excusé	MA-Joaillerie
Absent	MA-Verre
COMITÉS THÉMATIQUES	
Moumanis, Nora	T-Annyeong from Korea
Absent	T-Cactus
Fafard-Drareni, Laurence	T-Club Repos
Excusé	T-Comité féministe
Absent	T-Comité Journal
Saintélien, Richard-Olivier	T-Comité Smash
Absent	T-Comité Yoga
Gagnon, Marianne	T-CUTE-CVM
Absent	T-EnVIEUXronnement
Duhaime, Camille	T-Éthique animale
Absent	T-Gratuit
Absent	T-Hamac
Beaudin, Vincent	T-Improvisation
Osias, Kevin	T-Je me souviens ...
Excusé	T-Le Vieux Cinéma
Absent	T-Libertad
Omar, Ali	T-Made in Japan
Pelletier, Marie-Noëlle	T-Potterveille
Absent	T-Radio du Vieux
Pelletier, Vincent	T-S.A.E.
Absent	T-Ultimate Frisbee
Absent	T-Union des étudiant-e-s racisé-e-s UER
Piché-Perrier, Sarah	T-Vieux-Dragon
Blais, Champigny, Arno	T-Vieux-Robots
BUREAU EXÉCUTIF / Subvention étudiante	
Paquin-Chabot, Flavie	X-Bureau exécutif

0.0 Procédures

Sciences de la nature propose ouverture **l'ouverture de la Table de concertation [H18-05](#)**
 Histoire & civilisation appuie
 Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

CUTE-CVM propose **Mathild Ramirez** comme animatrice de la présente Table de concertation
et Félix Dumas-Lavoie comme secrétaire
 Histoire 7 civilisation appuie
 Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès-verbaux ([H18-04](#) – 11 avril 2018)



- TABLE DE CONCERTATION H18-#5

0.2.1 Excuse

Lettres d'excuse :

Excusé	C-Génie électrique
Excusé	C-Génie mécanique
Excusé	C-Photographie
Excusé	C-T.I.L.
Excusé	C-Techniques de gestion
Excusé	MA-Céramique
Excusé	MA-Joannerie
Excusé	T-Comité féministe
Excusé	T-Le Vieux Cinéma

0.2.2 Lecture

Lecture du procès-verbal en attente d'adoption
✓ Table de concertation [H18-04](#), 11 avril 2018

0.2.2 Adoption

Sciences de la nature propose **l'adoption du procès-verbal tel que rédigé**
✓ **Table de concertation [H18-04](#) du 11 avril 2018**
Histoire & civilisation appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.4. Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché

- 1.0 Mot du-de la représentant-e du Bureau exécutif
- 2.0 Ouverture – fermeture de comités
- 3.0 Locaux
- 4.0 Comité embauche permanence / chargé de projet charte
 - 4.1 Permanence : liste de rappel
 - 4.2 Chargé de projet charte
- 5.0 Horaire TC sessions A18-H19 : [proposition](#)
- 6.0 Activités des comités
- 7.0 Affaires exécutives
 - 7.1 [Entente collaboration A18-H19](#) : AGE CVM-CVM
 - 7.2 AGEnda 2018-2019 : Choix de dessins mois, couverture ([Cahier](#))
 - 7.3 AGEnda 2018-2019 : Graphiste : [proposition](#) contrat
 - 7.4 G7 : Radio-Canada : [demande](#) d'entrevue
- 8.0 Levée

Sciences de la nature propose l'ajout d'un point 8.0 Philippe Bernier avant 9.0 Levée
Vieux-Dragon appuie appuie
Adoptée à l'unanimité

Sciences de la nature propose l'ajout d'un point 9.0 pour parler de la déclaration d'engagement sur l'économie sociale juste après le point Philippe Bernier et avant 10.0 Levée
Potterville appuie
Adoptée à l'unanimité

Sciences de la nature propose l'adoption de l'ordre du jour modifié



- TABLE DE CONCERTATION H18-#5

- 1.0 Mot du-de la représentant-e du Bureau exécutif**
- 2.0 Ouverture – fermeture de comités**
- 3.0 Locaux**
- 4.0 Comité embauche permanence / chargé de projet charte**
 - 4.1 Permanence : liste de rappel**
 - 4.2 Chargé de projet charte**
- 5.0 Horaire TC sessions A18-H19 : [proposition](#)**
- 6.0 Activités des comités**
- 7.0 Affaires exécutives**
 - 7.1 [Entente collaboration A18-H19](#) : AGEVCM-CVM**
 - 7.2 AGEnda 2018-2019 : Choix de dessins mois, couverture ([Cahier](#))**
 - 7.3 AGEnda 2018-2019 : Graphiste : [proposition](#) contrat**
 - 7.4 G7 : Radio-Canada : [demande](#) d’entrevue**
- 8.0 Philippe Bernier**
- 9.0 Déclaration d’engagement sur l’économie sociale**
- 10.0 Levée**

Histoire & civilisation appuie
Adoptée à l’unanimité

1.0 Mot du-de la représentant-e du Bureau exécutif

R.A.S.

2.0 Ouverture – fermeture de comités

Optimonde propose **la fermeture du comité Repos [après le début de la prochaine session en vue d’apurer le compte en déficit (31,99\$)]**

Sciences de la nature appuie
Adoptée à l’unanimité

3.0 Locaux

TTS propose **d’officialiser le fait que le comité Je me souviens ... partage son local (A3.061) avec le comité Anyeong from Korea**

Histoire & civilisation appuie
Adoptée à l’unanimité

4.0 Comité embauche permanence / chargé de projet charte

4.1 Permanence : liste de rappel

Le Comité de sélection a procédé à un premier tri, après avoir reçu 14 (quatorze) candidatures, par l'envoi d'un questionnaire de questions portant sur l'Association étudiante et sur le Cégep du Vieux Montréal. Seulement 5 (cinq) candidat.e.s ont répondu à ce questionnaire, ielles ont donc tout.e.s été sélectionnées pour passer une entrevue.

Les entrevues ont eu lieu au local des livres usagés, ce jeudi 26 et vendredi 27 avril 2018. À l'issue du processus d'embauche, vous trouverez plus bas la liste de rappel pour l'embauche des étudiant.e.s permanent.e.s.

Pour la sélection de la permanence, nous nous sommes basés sur les critères suivants, sans ordre précis :

L'autonomie et les aptitudes pour combler le poste, la connaissance de certains logiciels, l'expérience administrative et comme réceptionniste etc.

La connaissance de l'AGEVCM, des instances, des mandats et des dossiers en cours.

La facilité à communiquer, compte tenu des fonctions d'accueil relatives au poste

Voici la liste de rappel élaboré par le Comité de sélection :

- **Zy St-Pierre Bourdelais**
- **Azalée Cyr Mastick**
- **Barbara Uhde**



- TABLE DE CONCERTATION H18-#5

- **Marie-Ève Lavoie**

À la session Automne 2018, selon la charte, selon le nombre de postes à combler, des étudiant.e.s seront choisi.e.s par le Bureau Exécutif selon les besoins du secrétariat, dans l'ordre de la liste de rappel, puis présenté.e.s pour entérinement à la Table de Concertation A18-01.

Histoire & civilisation propose **la liste de rappel tel que créée par le Comité de Sélection**
Potterveille appuie
Adoptée à l'unanimité

4.2 Chargé de projet charte

Pour le projet de charte nous avons sélectionné Mathild Ramirez vue sa connaissance de l'Association étudiante et son enthousiasme.

Communication propose **que l'AGECVM engage, conformément au mandat de l'Assemblée générale A16-01, pour la session A18 Mathild Ramirez au titre de chargé de projet nouvelle charte**

Potterveille appuie
Adoptée à l'unanimité

5.0 Horaire Table de concertation A18-H19 : proposition

Horaire proposé :

Tables de concertation

Horaire session A-18

Rentrée scolaire le lundi 27 août 2018

Assemblée générale de rentrée

Mercredi 05 septembre 2018

Remise des budgets A-18, des demandes de subvention

Vendredi 07 septembre 2018, à 17 h 00

Tables de concertation A-18

1^{ère} (budget) : mercredi 12 septembre 2018

2^{ème} : mercredi 03 octobre 2018

3^{ème} : mercredi 24 octobre 2018

4^{ème} : mercredi 14 novembre 2018

5^{ème} : mercredi 05 décembre 2018

Horaire session H-19

Rentrée scolaire le lundi 21 janvier 2019

Assemblée générale de rentrée

Mercredi 30 janvier 2019

Remise des budgets H-19, des demandes de subvention

Vendredi 1^{er} février 2019, à 17 h 00

Tables de concertation A-17

1^{ère} (budget) : mercredi 06 février 2019

2^{ème} : mercredi 27 février 2019

3^{ème} : mercredi 20 mars 2019

4^{ème} : mercredi 10 avril 2019

5^{ème} : mercredi 1^{er} mai 2019

Sciences de la nature propose **l'horaire ci-dessus pour les Tables de concertation des session Automne 2018 et Hiver 2019**

Je me souviens ... appuie

Adoptée à l'unanimité

6.0 Activités des comités

Discussion



- TABLE DE CONCERTATION H18-#5

<u>Annyeong from Korea</u> • R.A.S.	<u>EnVIEUXronnement</u> • Absent	<u>Photographie</u> • Excusé
<u>Architecture</u> • R.A.S.	<u>Éthique animale</u> • R.A.S.	<u>Potterveille</u> • Rencontre chaque mardi 18h00 au A2.07 • Comédie musicale le 25 mai 2018 au 4.82
<u>Bureau exécutif</u> • R.A.S.	<u>Génie électrique</u> • AVFest reportée au 12 mai • Excusé	<u>Radio du Vieux</u> • Absent
<u>Cactus</u> • Absent	<u>Génie mécanique</u> • Excusé	<u>S.A.E.</u> • Compétition au Michigan • Testing au PIO du CASINO
<u>Céramique</u> • Excusé	<u>Graphisme</u> • Absent	<u>Sc.Humaines – Actions sociales et média</u> • Absent
<u>Club Repos</u> • Absent	<u>Gratuit</u> • Absent	<u>Sc.Humaines – Questions internationales</u> • Absent
<u>Comité féministe intersectionnel</u> • Excusé	<u>Hamac</u> • Absent	<u>Sc.Humaines – Regards sur la personne</u> • Absent
<u>Comité Journal</u> • Absent	<u>Histoire & civilisation</u> • 20 ans	<u>Sciences de la nature</u> • R.A.S.
<u>Comité Get Smashed</u> • R.A.S.	<u>Impression textile</u> • Expo finissant-e-s : Agora CVM, semaine du 15 mai 2018	<u>Soins infirmiers</u> Remise des diplômes
<u>Comité Yoga</u> • Absent	<u>Improvisation</u> • Royal Rumble le 02 mai • Prix citron	<u>TÉE</u> • Absent
<u>Communication</u> • R.A.S.	<u>Informatique</u> • Absent	<u>TÉS</u> • Absent
<u>Construction textile</u> • Absent	<u>Je me souviens</u> • R.A.S.	<u>TIL</u> • Excusé
<u>Création littéraire</u> • Lancements littéraires • Micro-ouvert ; • Vent de livre	<u>Le Vieux Cinéma</u> • Excusé	<u>TIS</u> • Coton ouaté TTS
<u>CUTE-CVM</u> • R.A.S.	<u>Joaillerie</u> • Excusé	<u>Techniques de gestion</u> • Excusé
<u>Design de présentation</u> • R.A.S.	<u>Lanques</u> • Absent	<u>U.E.R.</u> • Absent
<u>Design d'intérieur</u> • Friperie	<u>Libertad</u> • Absent	<u>Ultimate fresbee</u> • Absent
<u>Design industriel</u> • Absent	<u>Made in Japan</u> • R.A.S.	<u>Verre</u> • Absent
<u>Dessin animé – Cinéma d'animation</u> • Absent	<u>Optimonde</u> • R.A.S.	<u>Vieux-Dragon</u> • Combats médiévaux (chaque mercredi) • Tournois médiévaux du VD
<u>Ébénisterie</u> • Absent	<u>P.L.A.C.</u> • Absent	<u>Vieux-Robot</u> • Achat d'imprimante 3D

7.0 Affaires exécutives

7.1 [Entente collaboration A18-H19](#) : AGECVM-CVM

Courriel de Caroline Roy, daté du 23 mars 2018

Bonjour,

En conformité avec l'article 7.2 qui prévoit la signature de l'entente à chaque session d'hiver (voir article 7.2) voici l'entente de collaboration avec un ajout au point 4.6 :

4.6. La direction des services aux étudiants dépose des statistiques au sujet des plaintes relatives aux étudiant.e.s à chaque année.

Cette entente, avec cet ajout à l'article 4.6, a été présentée lors de la rencontre du Comité d'échanges et de collaboration **AGECVM-CVM** du jeudi 15 février, les étudiants représentants de l'AGECVM (Guillaume Picard et Olivier Boucher) ont proposé de soumettre ce projet à l'AGECVM afin qu'il soit entériné par les instances.

Je vais attendre de vos nouvelles pour signer à nouveau cette entente.



- TABLE DE CONCERTATION H18-#5

Merci de votre collaboration!

Caroline Roy

Directrice I Services aux étudiants

514 982-3437 **POSTE 2250**, BUREAU A3.98a

Entente de collaboration A18-H19
AGECVM-CVM

Entre



Le Cégep du Vieux Montréal, corporation légalement constituée en vertu de la *loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, ayant son siège social au 255, rue Ontario est, à Montréal, Québec, ici représenté par sa directrice générale et sa directrice des services aux étudiant-e-s, ci-après nommé *Le Cégep*.

Et



L'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM), corporation légalement constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies (partie III)* et accrédité en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*, ayant son siège social au Cégep du Vieux Montréal, ici représenté par les personnes assumant les rôles de responsable général, de secrétaire général et de secrétaire permanent, ci-après nommée *l'AGECVM*.

Préambule

La présente entente de fonctionnement et de collaboration entre le Cégep et l'AGECVM est fondée sur les dispositions de la *Loi sur les cégeps* et de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*.

Elle est aussi fondée sur les engagements inclus au *Projet éducatif* du Cégep, en ce qu'il prône des valeurs d'ouverture, de concertation et qu'il oriente les efforts de la communauté vers la formation globale des personnes incluant la *formation citoyenne*.

1. Reconnaissance mutuelle

- 1.1. Le Cégep et l'AGECVM se reconnaissent mutuellement les mandats et responsabilités qui leurs sont dévolues en vertu de leurs lois constitutives.
- 1.2. En conséquence le Cégep reconnaît que l'AGECVM a le mandat de représenter les étudiant-e-s du Cégep selon sa charte et ses mandats dûment votés en instance, et l'AGECVM reconnaît que le Cégep a la mission de dispenser les programmes de formation collégiale qui lui sont confiés par le Ministère et de gérer les ressources et infrastructures du Collège.
- 1.3. La présente entente a pour objet d'établir les conditions de base permettant la réalisation des responsabilités mentionnées à l'article.

3.8. L'AGECVM transmet au Cégep les informations suivantes :

- Une liste des membres de son bureau exécutif ;
- Une liste des comités thématiques et de concertation reconnus ;
- Une liste de ses employé-e-s ou mandataires, qu'ils soient ou pas étudiant-e-s du Cégep.

4. Comité d'échanges et de consultations

- 4.1. Un comité paritaire d'échanges et de consultations est créé, et formé pour le Cégep de la directrice des Services aux étudiant-e-s et de la directrice des Communications et des affaires corporatives, et pour l'AGECVM de deux membres élus en Assemblée Générale. Les deux parties s'entendent pour assurer une stabilité chez les représentant-e-s à ce comité afin de faciliter le suivi des dossiers.

Aux membres du comité peuvent s'ajouter en tout temps, des observateurs et observatrices.

- 4.2. Ce comité se réunit aussi souvent que le demande l'exercice de ses compétences, mais au moins trois fois par session.
- 4.3. Ce comité a le mandat général d'observer et d'analyser l'évolution des activités et situations ayant cours au Cégep du Vieux Montréal, dans le cadre de l'exécution des présentes.
- 4.4. Il est également le lien entre les parties pour permettre la concertation et la conclusion d'ententes potentielles sur les sujets suivants, ces ententes pouvant, au gré des parties, être annexées aux présentes, cette liste n'est pas exhaustive :

- Les sujets prévisibles touchant les étudiant-e-s qui seront abordés au conseil d'administration du Cégep, notamment les projets de règlements ;
- L'accessibilité et la qualité des services offerts aux étudiant-e-s du Cégep et les différents facteurs pouvant intervenir sur cette qualité ;
- Les collaborations potentielles quant aux projets d'activités nouvelles au bénéfice des étudiant-e-s du Cégep ;
- Les modes habituels de liaisons entre les parties et les modes d'accès à l'information pertinente à l'exécution des présentes ;
- Les modes de liaison à maintenir dans le cas de mouvement collectifs prévisibles au Cégep ou dans le milieu de l'éducation supérieur ;
- Les prévisions et situations budgétaires de l'une ou l'autre partie, et particulièrement les répartitions budgétaires des Services aux étudiant-e-s ;
- Tout sujet pouvant avoir un impact sur la vie communautaire du Cégep, incluant la présence commerciale de tiers du Cégep, à propos desquels sujets les parties pourraient émettre des recommandations conjointes ;
- Les projets de réaménagement ou de réaffectations de locaux mis à la disposition de l'AGECVM ou des comités étudiants, étant entendu que les demandes et

3

2. Responsabilités

- 2.1. L'AGECVM et le Cégep reconnaissent que la responsabilité de l'une des parties ne peut être engagée pour aucune considération et sous quelque forme que ce soit par toute action posée par l'autre.

3. Représentant-e-s et informations

- 3.1. Le Cégep désigne sa direction des Services aux étudiant-e-s à titre de responsable de l'exécution de la présente entente, en son absence ou à sa demande, la coordination peut suppléer.
- 3.2. L'AGECVM désigne, pour les mêmes fins, la personne assumant le rôle de responsable général-e. Le ou la secrétaire général-e peut suppléer, le cas échéant, ou tout membre élu en Assemblée Générale.
- 3.3. Dans le but de faciliter l'application des présentes, et dans le respect des dispositions de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, les parties conviennent d'échanger les informations visées aux paragraphes 3.4 à 3.8 aussi souvent que requis.
- 3.4. Le Cégep remet à l'AGECVM les règlements et les politiques qui régissent son fonctionnement. De même, l'AGECVM remet au Cégep sa charte, ses statuts et règlements ou tout autre document légal qui décrit son fonctionnement.
- 3.5. En concordance avec son *Projet éducatif*, le Cégep s'engage à favoriser et respecter l'exercice des droits démocratiques de ses étudiant-e-s. Dans cette perspective, le Cégep s'engage à laisser un trou à l'horaire des étudiantes et étudiants tous les mercredis à compter de 15h30, dans la mesure du possible.
- 3.6. Le Cégep mettra à la disposition de l'AGECVM, à chaque session, les informations suivantes :
 - Une liste alphabétique des membres de l'AGECVM comprenant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro de matricule et de programme suivi ;
 - Une liste alphabétique des membres de l'AGECVM par programme ;
 - Une liste à partir de laquelle l'Association puisse s'adresser à tous ses membres par courrier électronique et courrier Omnivox ;

Ces listes seront émises après les confirmations d'inscription d'automne et d'hiver, selon le cas.

- 3.7. De plus, l'AGECVM pourra recevoir, sur demande et selon des délais raisonnables, des listes préliminaires des informations sur l'horaire-maître ou sur tout autre document relatif à la vie collégiale et susceptible de favoriser l'exercice de son mandat de représentation des étudiant-e-s.

2 suggestions seront ensuite prises en compte dans les consultations faites par le Service des ressources matérielles, selon ses échéanciers.

- 4.5. Le comité est aussi le lieu d'échanges et de discussions où le Cégep et l'AGECVM s'engagent à se consulter sur tout projet de modification ou d'ajout aux droits, frais, cotisations et contributions assumées par les étudiant-e-s du Cégep, et ce dans les plus brefs délais possibles, en assemblée régulière ou spéciale, le cas échéant.

- 4.6. La direction des services aux étudiants dépose des statistiques au sujet des plaintes relatives aux étudiant-e-s à chaque année.

5. Organisation matérielle et financière

- 5.1. Dans la mesure de ses disponibilités en espaces, le Cégep met à la disposition de l'AGECVM des locaux pour loger son bureau exécutif, son secrétariat permanent et les comités étudiants. Les parties présentes conviennent que tous changements à la localisation ou l'aménagement immobilier de ses locaux fait l'objet de consultations préalables. L'ajout, sur réservation, du local A3.07 aux locaux actuels, est opérant la session suivant la signature de l'Entente.

Le Cégep met à la disposition de l'AGECVM le local A3.84 pour loger le Café étudiant *L'Exode*. Ce Café doit, par ailleurs, faire l'objet d'un protocole spécifique quant à sa gestion et aux collaborations avec le Collège et ses différents services.

- 5.2. Le Cégep met à la disposition de l'AGECVM et de ses comités les services accessibles à la communauté, et ce aux mêmes conditions et tarifs préférentiels que ceux consentis aux autres, usagers non subventionnés du Cégep.
- 5.3. Le Cégep fournit à l'AGECVM, sans frais :

- L'électricité et le chauffage ;
- L'entretien ménager, hebdomadaire et annuel selon le programme technique connu d'entretien du Cégep ;
- Deux lignes téléphoniques ;
- L'accès aux réseaux internet et intranet en autant que ces services soient également sans frais pour les autres usager-ère-s ;
- Le mobilier des locaux du bureau exécutif, du secrétariat et des comités étudiants, le tout selon la disponibilité du mobilier en question ;
- Des lieux d'affichages, dont les murs extérieurs des locaux A3.85 et A3.84, soit respectivement du secrétariat permanent et du Café *L'Exode*, et les surfaces entre les ascenseurs ;
- Les murs d'expression sont établis tels que définis par l'Entente sur les murs d'expression mise en annexe.

- 5.4. L'AGECVM est responsable des biens meubles et immeubles qui lui sont confiés par le Cégep, de même que des dommages causés à ces biens autrement que par l'usure normale.

4

- 5.5. L'AGECVM remettra annuellement au Cégep un certificat d'assurances établissant qu'elle est couverte pour tous genres de responsabilité, et ce pour un montant minimum d'un million de dollars.
- 5.6. En concordance avec l'article 5.3, au-delà des services et équipement fournis par le Cégep, l'AGECVM pourra en acquérir d'autres, à ses frais ; elle en informe le collège afin de s'assurer de la conformité avec les règles et normes en vigueur.
- Les meubles et appareils électroménagers achetés ou fournis par l'AGECVM doivent faire l'objet d'une autorisation du Cégep à l'égard de la santé, de la salubrité et de la sécurité. De même, l'AGECVM peut demander au Cégep d'effectuer des travaux dans ses locaux ; elle le fait alors par écrit. Le Cégep tentera alors d'analyser avec l'AGECVM la faisabilité du projet, selon les ressources disponibles. Dans le cas où les services du Cégep ne pourraient répondre à la demande de l'AGECVM, mais la considère recevable, l'AGECVM sera référée aux organismes compétents, à ses frais.
- 5.7. Pendant les heures habituelles d'ouverture du Cégep, les membres et employé-e-s de l'AGECVM, ou des comités étudiants ont accès aux locaux qui leur sont dédiés. En dehors de ces heures habituelles, l'accès aux dits locaux doit faire l'objet d'une autorisation du Cégep. En cas de grève, les deux parties doivent se rencontrer pour convenir des conditions et confirmer les heures d'ouverture du Collège de 8h00 à 16h30, et à convenir d'un horaire élargi, pour chaque jour demandé, le cas échéant. Si les deux parties s'entendent sur les heures d'ouverture du Collège, tous les locaux de l'AGECVM restent disponibles pour ses membres, employé-e-s ou toutes autres personnes ayant l'autorisation de l'AGECVM.
- 5.8. Le personnel de sécurité et d'encadrement du Cégep doivent avoir une autorisation de l'AGECVM afin d'accéder aux locaux de l'AGECVM et de ses comités. En cas d'une situation d'urgence ou d'application d'une loi, il est possible pour le personnel de sécurité et d'encadrement d'accéder aux locaux de l'AGECVM et de ses comités, l'AGECVM sera informée du fait et du motif lorsque tel accès a lieu en l'absence d'un-e de ses représentant-e-s ou employé-e-s.
- 5.9. L'AGECVM acquittera les droit et cotisations requis pour l'obtention des permis et licences nécessaires à la tenue de ses activités.
6. Perception de la cotisation étudiante
- 6.1. En concordance avec la Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes, le Cégep perçoit la cotisation fixée par l'AGECVM au moment des inscriptions et selon les mêmes modalités que celles applicables à la perception des droits prescrits par le Cégep. L'AGECVM doit informer le Cégep du taux de sa cotisation en temps utile pour cette perception.
- 6.2. Le Cégep verse à l'AGECVM 80% des sommes perçues, dès qu'il est en mesure d'établir le bilan de cette perception, ou au plus tard 30 jours après la période d'inscription pour une session donnée.
- 6.3. Le solde est versé à la fin de la session visée. À ce moment, le Cégep et l'AGECVM vérifient et règlent l'état des comptes à payer et recevoir de part et d'autre.
- 6.4. L'information sur le nombre d'étudiant-e-s cotisant inscrit-e-s au Cégep pour une session donnée parviendra à l'AGECVM aux moments suivants :
- > Lors du premier versement pour une session visée ;
 - > Dans les cinq (5) jours qui suivent la confirmation d'inscription d'une session donnée ;
 - > Au moment du versement final en fin de session.
7. Entrée en Vigueur, modification et pérennité
- 7.1. La présente entente entre en vigueur le jour de sa signature par les parties.
- 7.2. Elle sera approuvée et signée à la fin de la session d'hiver de chaque année afin de permettre son actualisation.
- 7.3. Toute modification aux présentes doit être approuvée et signée par les parties pour être valide.
- 7.4. Tout litige quant à l'interprétation ou à l'application des présentes doit être signifié aux représentant-e-s désigné-e-s responsables à l'article 3 et traité au comité d'échanges et de consultations.
8. Statuts et règlements
- Dans le cas où l'AGECVM modifierait sa Charte, ses Statuts et règlements ou tout autre document qui influencerait la présente Entente, les parties doivent se rencontrer et approuver les changements que cette modification entraînerait.

Pour le Collège

Pour l'association générale étudiante
(AGECVM)

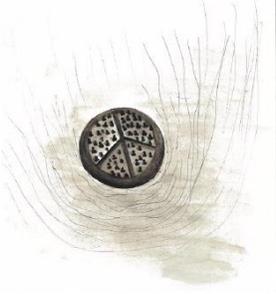
Date

Sciences de la nature propose **de retarder une décision sur ce point après le point Philippe Bernier**
Histoire & civilisation appuie
Adopté à l'unanimité

7.2 AGEnda 2018-2019 : Choix de dessin mois, couverture (cahier)

Choix illustrations et couverture

Couverture	<p>1 - 1 vote</p>	<p>2 - 17 votes</p>	
Moût : L'AGECVM et le syndicalisme étudiant	<p>1 - 12 votes</p>	Rien 4 votes	

<p>Septembre : Le travail étudiant et la gratuité scolaire</p>			
<p>Octobre : L'Histoire des élections au Québec</p>	<p>Octobre</p>  <p>1 - 13 votes</p>	<p>Rien 3 votes</p>	
<p>Novembre : Lutttes autochtones et décolonisation</p>	 <p>1 - 13 votes</p>	 <p>2 - 4 votes</p>	
<p>Décembre : Surconsommation et insécurité alimentaire</p>	 <p>1 - 3 votes</p>	<p>Décembre</p>  <p>2 - 4 votes</p>	 <p>3 - 11 votes</p>
<p>Janvier : La paix et les réfugiés</p>	 <p>1 - 1 vote</p>	 <p>2 - 7 votes</p>	 <p>3 - 10 votes</p>

<p>Février : Santé mentale</p>	 <p>1 - 16 votes</p>	 <p>2 - 2 votes</p>	
<p>Mars : Féminisme</p>	 <p>1 - 2 votes</p>	 <p>2 - 1 vote</p>	<p>Dessin présenté à la table de concertation mais jamais communiqué au secrétariat de l'AGECVM 16 votes</p>
<p>Avril : Environnement</p>	 <p>1 - 8 votes</p>	 <p>2 - 4 votes</p>	 <p>3 - 7 votes</p>
<p>Mai : L'Anarchisme</p>	 <p>1 - 15 votes</p>	<p>Rien 1 vote</p>	



- **TABLE DE CONCERTATION H18-#5**

Sciences de la nature propose **les choix d'illustrations de l'AGenda 2018-2019, pour les mois et pour la couverture, issus du vote tenu lors de cette Table de concertation H18-05, du 02 mai 2018**

TTS appuie

Adoptée à l'unanimité

7.3 AGenda 2018-2019 : Graphiste ([proposition contrat](#))

Contrat de graphisme pour l'agenda 2018-2019

Depuis plusieurs années, l'AGECVM produit un agenda pour ces membres. Afin de réaliser ce projet, elle engage une ou un graphiste étudiant pour faire la mise en page de cet agenda.

Les parties dans ce contrat sont définies tel qui suit :

Le client : Association générale étudiante du cégep du Vieux-Montréal

Les graphistes : Angel Ivan Hernandez et Jade Bressan, sélectionnés à la Table de concertation H18-05, du 02 mai 2018

Article 1

Objet :

Mise en page de l'Agenda de l'AGECVM 2018-2019

Article 2

Obligation du graphiste

Les graphistes s'engagent à faire la mise en page de l'ensemble de l'agenda étudiant de l'AGECVM 2018-2019 : couverture parmi celles reçues, illustrations intérieures sélectionnées par la Table de concertation et mise en page des pages calendrier et texte, ...

La facture de l'agenda doit respecter les valeurs de justice sociale et d'égalité de l'AGECVM

Elles devront fournir une version préliminaire de l'agenda en format PDF à des fins de révision le vendredi 08 juin 2018 au plus tard.

Le produit finalisé doit être prêt le vendredi 22 juin 2018.

Elles devront également participer, début juillet 2018, avec les responsables de l'AGenda 2018-2019 à la réception de la 1^{ère} épreuve et au Bon à tirer requis par l'imprimeur.

Article 3

Obligation du Client

Le client s'engage à payer 2 000 (deux mille) \$ pour les services de graphisme. Il s'engage à fournir tous les textes requis pour l'agenda et au moins 50% de ces textes seront remis aux graphistes le vendredi 18 mai 2018 au plus tard.

Article 4

Modalité de paiement

Les graphistes recevront 50% de sa rémunération, soit 1 000,00 (500,00 \$ par graphiste) \$, à la signature de ce contrat et, la balance, soit 1 000,00 \$ (500,00 \$ par graphiste), à la réception du produit final.

Le client : Anne-Sophie Bélanger

La graphiste : Angel Ivan Hernandez

La graphiste : Jade Bressan

Signé le 09 mai 2018

Sciences de la Nature propose **le contrat des graphistes de l'AGenda 2018-2019 tel que présenté ci-dessus**

Histoire & civilisation appuie

Adoptée à l'unanimité

7.4 G7 : Radio Canada : [demande d'entrevue](#)

Courriel reçu le 24 avril 2018 :

Radio-Canada - demande média

Bonjour, Mon nom est Alexandre Duval et je suis journaliste pour Radio-Canada à Québec. J'ai vu dans l'un de vos procès-verbaux que votre association comptait participer à la mobilisation contre le Sommet du G7. Je sais que plusieurs associations étudiantes sont au diapason là-dessus. J'aimerais donc pouvoir parler avec quelqu'un de votre exécutif. Serait-il possible pour vous de me rappeler aujourd'hui?



- TABLE DE CONCERTATION H18-#5

Merci beaucoup!
J'attends de vos nouvelles
Alexandre Duval,
Journaliste à Radio-Canada Québec
Tél.: 418-473-6297 Twitter: alexduval88

Sciences de la nature propose que **le Bureau exécutif contacte Radio Canada à sa discrétion**
Histoire & civilisation appuie
Adoptée à l'unanimité

8.0 Philippe Bernier

Message de Philippe Bernier, Technicien à l'animation communautaire, Services aux étudiants, Cégep du Vieux Montréal, en date du 02 mai 2018

Bonjour,

J'aimerais savoir si cela serait possible de rajouter les points suivants à la TC de cette après-midi :

- Reconnaissance de l'engagement étudiant : Tous les étudiants qui ont fait un minimum de 30h d'engagement bénévole dans les catégories suivantes : scolaire, sportif, culturel, entrepreneuriat, communautaire, politique et environnement peuvent recevoir une attestation sur leur diplôme. Les heures passées dans les Tc, les réunions de comités, les activités de comités peuvent être comptées. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire en pièce jointe. Si vous avez des questions, vous pouvez venir me voir au Local A3.38a ou par Mio à Philippe Bernier.
- Pour les initiations automne 2018, il faut remplir un formulaire disponible au local A3.28a. Le formulaire doit être remis 48h à l'avance.

Petit rappel :

- Les activités d'intégrations ne doivent pas être homophobe, sexiste ou raciste
- Essayer le plus possible d'éviter le gaspillage de nourriture
- Aucune contention n'est permise (exemple être attaché à un poteau avec du Doc Tape)
- Aucune activité n'est obligatoire, les participants doivent pouvoir refuser de participer sans subir de pression par ses pairs

Pour toute question, Maude Lemire Desranleau sera au local A3.28a pour vous aider.

Les SAE propose à l'AGECVM de déplacer le bureau du technicien à l'animation communautaire (Philippe Bernier) au local A3.13. à cette nouvelle emplacement, il sera plus près des activités étudiantes. Le bureau pourra accueillir des stagiaires, un espace de réunion, un espace de rangement pour les comités sans locaux et plusieurs autres services. J'aimerais avoir un suivi sur les discussions qui ont eu lieu sur ce point.

Bonne journée

PS Je suis disponible pour répondre aux questions durant la TC au besoin!

Lecture du message

Discussion sur les locaux

Sciences de la nature propose **de refuser de signer le renouvellement de l'entente (voir point 7.1 plus haut) tant que le comité Vieux-Robots ne dispose pas de leur local**

Vieux-Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

9.0 Déclaration d'engagement sur l'Économie sociale

Sciences de la nature propose **que l'AGECVM signe la déclaration d'engagement en faveur de l'économie sociale, telle que figurée ci-dessous**

Histoire & civilisation appuie
Adoptée à l'unanimité

L'ÉCONOMIE SOCIALE:



DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Initiative montréalaise

L'économie sociale, j'achète!

Les entreprises d'économie sociale

- sont mises en place pour répondre aux besoins des populations locales, sont ancrées dans leur milieu et contribuent au dynamisme des communautés dans une perspective de développement durable;
- ont des retombées sociales et économiques par leur contribution, entre autres, à la création d'emplois, la lutte contre la pauvreté, l'inclusion sociale, la persévérance scolaire, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration des personnes immigrantes;
- participent au maintien et au développement de l'offre de biens et services de proximité, et ce, en faveur de l'occupation et de la vitalité du territoire montréalais;
- favorisent le développement de l'entrepreneuriat local, l'émergence de nouvelles structures organisationnelles et l'innovation sociale.

Les institutions publiques et les entreprises privées

- sont engagées dans une démarche qui cherche à contribuer à la vitalité du territoire et à l'essor des communautés;
- ont la possibilité et la capacité d'instaurer un mouvement en faveur de l'achat auprès des entreprises d'économie sociale dans le respect de leurs politiques et de leurs règles en matière d'octroi de contrats;

DÉCLARATION

RECONNAISSANT l'apport socioéconomique des entreprises d'économie sociale au dynamisme de la communauté montréalaise

et

ACCEPTANT de participer au développement de l'achat auprès de ces entreprises,

XX S'ENGAGE, dans le respect des lois, règlements et directives qui régissent leurs achats, dans le respect des normes et des règles en matière d'octroi de contrats publics et municipaux, à s'approvisionner davantage en biens et en services provenant de l'économie sociale.

Pour XX

Date

10.0 Levée

Sciences de la nature propose la levée de la Table de concertation [H18-05](#), du mercredi 02 mai 2018, à 16h30

Histoire & civilisation appuie
Adoptée à l'unanimité

1. Annyeong from Korea

Rien R.A.S.

2. Architecture

~~Francis Legumesse~~
R.A.S.

Bureau exécutif

- Voir BE

3. Céramique

- EXCUSÉ

4. Cactus

ABSENT

5. Club Repos

R.A.S.

6. Comité féministe

- EXCUSÉ

7. Comité journal

ABSENT

8. Comité Smash

RAS

9. Comité Yoga

ABSENT

10. Communication

R.A.S.

11. Construction textile

ABSENT

12. Création littéraire

Lancements littéraires
Nivros ouverts
ventes de livres

13. CUTE CVM

R.A.S.

14. Design de présentation

R.A.S.

15. Design d'intérieur

Friperie

16. Design industriel

ABSENT

17. Dessin animé

ABSENT

18. Ébénisterie

ABSENT

19. EnVIEUXronnement

ABSENT

20. Éthique animale

R.A.S.

-
- 21. Génie électrique
- EXCUSÉ
- AV Fest est reporté au 12 mai
- 22. Génie mécanique
- EXCUSÉ
-
-
-
23. Graphisme
- ABSENT
-
-
24. Gratuit
- ABSENT
-
-
25. Hamac
- ABSENT
-
-
26. Histoire & civilisation
- 20 ans!
-
-
27. Impression textile
- R.A.S.
-
-
28. Improvisation
- Royal Rumble (2 mai)
- Prix Citron
-
-
29. Informatique
- ABSENT
-
-
30. Je me souviens ...
- ~~Je me souviens ...~~ R.A.S

-
- 31. Le Vieux Cinéma
- EXCUSÉ
- 32. Joaillerie
- EXCUSÉ
- 33. Langues
- ABSENT
-
-
34. Libertad
- ABSENT
-
-
35. Made in Japan
- ~~Made in Japan~~
- R.A.S
-
-
36. Optimonde
- R.A.S.
-
-
37. P.L.A.C.
- ABSENT
-
-
38. Photographie
- EXCUSÉ
- 39. Potterville
- Réunion chaque mardi au 2.07
- Comédie musicale (AVPM)
- le 25 mai
- au 4.82
- 40. Radio-Active
- ABSENT
-
-
-

41.	<u>S.A.E.</u> - <i>Compétition au Lichigan!</i> - <i>Testing au PIO du casino</i>	-	
42.	<u>Sc.Humaines – ASM</u> - <i>ABSENT</i>	-	49. <u>TIL</u> - EXCUSÉ
43.	<u>Sc.Humaines – QI</u> - <i>ABSENT</i>	-	50. <u>TTS</u> - <i>Coton ovale tts</i>
44.	<u>Sc.Humaines – RP</u> - <i>ABSENT</i>	-	51. <u>Techniques de gestion</u> - EXCUSÉ
45.	<u>Sciences de la nature</u> - <i>R.A.S-</i>	-	52. <u>UER-Union des étud. racisé-e-s</u> - <i>ABSENT</i>
46.	<u>Soins infirmiers</u> - <i>remise diplômes</i>	-	53. <u>Ultimate Frisbee</u> - <i>ABSENT</i>
47.	<u>TÉE</u> - <i>ABSENT</i>	-	54. <u>Verre</u> - <i>ABSENT</i>
48.	<u>TÉS</u> - <i>ABSENT</i>	-	55. <u>Vieux-Dragon</u> - <i>Combats médiévaux (tous mercredis)</i> - <i>Tournois Médiévaux du VD</i>
		-	56. <u>Vieux-Robots</u> - EXCUSÉ - <i>Achat d'imprimante 3D</i>